



# RELANCER LA COMPÉTITIVITÉ FRANÇAISE

Au cours de la dernière décennie, la performance de l'économie française a décroché en Europe. Pour retrouver le chemin de la croissance et créer des emplois, il était urgent de relancer la compétitivité.

## Bilan de la droite

- Le déficit de la balance commerciale s'est aggravé (71 milliards d'euros en 2011, alors qu'il était excédentaire en 2002).
- Les flux de crédits aux PME sont passés de près de 30 milliards d'euros avant la crise à moins de 24 milliards en 2011.
- Les encours de crédits à l'industrie manufacturière ont perdu plus de 10 % depuis le début de la crise.
- L'accès au crédit est beaucoup plus difficile pour les PME.
- 740 000 emplois ont été supprimés dans le secteur industriel, en dépit d'un gel des annonces des plans sociaux au premier semestre 2012.
- La part de l'industrie dans le PIB a reculé de 3 % pour chuter à moins de 13 %.

## Le gouvernement agit

Le rapport Gallois a dressé un diagnostic alarmant de la situation de l'économie et de l'industrie françaises.

Le gouvernement a agi immédiatement en annonçant un Pacte pour la croissance, la compétitivité et l'emploi ambitieux qui s'articule autour de huit leviers :

- Réduction des coûts de production des entreprises** via le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) qui permettra d'investir, d'innover, d'exporter, d'embaucher.
- Soutien aux PME en croissance**, aux entreprises de taille intermédiaire, aux jeunes entreprises innovantes grâce à la Banque publique d'investissement (BPI).
- Extension du crédit impôt recherche (CIR)** aux dépenses d'innovation des PME (prototypes).
- Organisation des filières industrielles d'avenir** : énergies, éco-matériaux, santé et sciences du vivant, agroalimentaire, réseaux de transports et numériques.

- Relance des économies européennes** grâce aux 120 milliards d'euros du pacte de croissance européen.
- Amélioration la compétitivité externe** de la France grâce à une diplomatie économique relancée.
- Stabilisation et simplification de l'environnement réglementaire et fiscal des entreprises.**
- Créabilité financière renforcée** grâce au redressement des finances publiques.

**2,5 millions** de PME et d'ETI en France, représentant environ 70 % de l'emploi salarié en entreprise.

**25 milliards d'euros** de déficit commercial (hors énergie) en 2011.

**9 %** : la part de marché des exportations françaises en Europe est passée de 13 %, en 2000, à 9 %, en 2011.

**Engagements n° 1 à 5** : « Je veux relancer la production, l'emploi et la croissance. »

**Engagement n° 1** : « Je favoriserai le développement des PME, le soutien aux filières d'avenir et la conversion écologique et énergétique de l'industrie. »

## Aller plus loin

- Réussir la sécurisation de l'emploi pour un pacte productif renouvelé. La loi sera applicable dès le printemps 2013.
- Assurer la primauté de l'économie réelle sur l'économie financière.
- Engager le choc de simplification administrative au bénéfice des PME/PMI.